



## Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDÉE EN 1906

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : P. Delmelle, 34, rue Franz Merjay, Bruxelles 6.

DE BOCK, R.

Tél. : 21 16 27.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12.

Cercle Pégase, Bruxelles. — Cotisation : 75 F.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

## Assemblée mensuelle du lundi 3 janvier 1966, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 3 JANVIER 1966, à 20 h précises, au local : « LA LEGENDE », rue de l'Étuve, 35, Bruxelles 1, téléphone : 12.64.17, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du 6 décembre 1965 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Elections statutaires ;
4. Voyage à Spa, le 16 janvier 1966, inscriptions définitives (150 F) ;
5. Excursion à Villers-la-Ville, 54 F avec réduction ;
6. Voyage en Fagnes, le 13 février 1966 ;
7. Remise des médailles du marathon 1965 et présentation du marathon 1966 ;
8. Remise des trophées 1965 ;
9. Perception des cotisations Pégase 75 F, ASBL 75 F, FBC 40 F ;
10. Divers ;
11. Concours photographique ;
12. Rapport moral des activités 1965, présenté sous forme de diapositives en couleurs.

Le Comité se réunira au Local, le jeudi 6 janvier 1966, à 20 h 30'.

Réunion des pilotes, au Local, le jeudi 27 janvier 1966, à 20 h 30'.



## Excursions pédestres du mois de janvier 1966

SAMEDI 1<sup>er</sup> JANVIER 1966. — Réunion à 9 h 45' Place Wiener à Boitsfort. Départ à 10 h pour N.-D. au Bois (P.-N.) ; retour vers Tervueren. 16 km.  
Pilote : M<sup>me</sup> J. Lhostest.

**DIMANCHE 2 JANVIER 1966.** — Réunion à 10 h 15', Place des Palais (coin Palais de Bellevue). A 10 h 30' visite du Palais royal et de l'exposition « Léopold 1<sup>er</sup> et son règne. Après la visite apéritif facultatif à l'Estaminet de la Grande Porte, rue Notre-Dame du Seigneur. Pilote : M. R. Porta.

**DIMANCHE 9 JANVIER 1966.** — Réunion à 9 h 45', gare du Q.-L. Départ en autobus à 10 h pour Overijse, arrivée à 10 h 32', Château de Bisdom, Mommartshof, Terlaenen, Molenveld, Rhode Sainte Agathe (P.-N.) ; Huldenberg, Nieuwenhovenbos, Koningsberg, Overijse. 18 km. Pilote : M. R. De Saulnier.

Pour rejoindre au P.-N. : Autobus à Bruxelles Q.-L. à 11 h 27' pour Neerijse (Wolfshaegen), arrivée à 12 h 20', puis 2 km à pied.

**DIMANCHE 16 JANVIER 1966.** — « A ». — « Excursion d'hiver en Ardennes ». — Réunion à 7 h 45', Bruxelles central. Départ à 8 h 13' pour Nonceveux, arrivée à 10 h 43', Vallon du Ninglinspo, La Chaudière, Bain de Diane, Bain du Cerf, Fagne de la Porallée, Vert-Buisson, Fagne Maron, Basse-Desnié (P.-N. assez court ou intégral) ; Vallée de Tollifa, Winamplanche, Bois de Végne-Terre, Creppe, Fontaine de Barisart, Promenade Meyerbeer, Fontaine de la Géronstère, Pouhon de Pia, Pouhon Delcor, Promenade des Artistes, Spa. 17 km.

Retour en chemin de fer à 17 h 42'. Arrivée à Bruxelles-Central à 19 h 55'. Pilote : M. R. Porta.

Cout du voyage : 150 F. Tout dernier délai d'inscription : séance du lundi 3 janvier 1966.

« B ». — Réunion à 10 h 15', Place Charles Rogier (Nord). Départ à 10 h 30' en tram vicinal « S » pour Beauval (arrivée à 10 h 56), Veldkant, Ferme de Charleroy, le Maalbeek, Grimbergen, Biesthoek, Molkenkanter, Meise (P.-N. près de l'Eglise) ; Foeksenberg, Wolvendaal, Ossel, Hamme, Wemmel. 15 km.

Pilote : M. J. Bernaerts.

Pour rejoindre au P.-N. : Nord, tram vicinal « L » à 12 h 40' pour Meise, (arrivée à 13 h 06').

**DIMANCHE 23 JANVIER 1966.** — « Promenade circulaire depuis Wemmel. — Réunion à 9 h, Place Rogier (trams vicinaux). Départ à 9 h 15' pour Wemmel, Hagen Kasteel, Ossel Kasteel, Wolvendaal, Vyls, Linthout, Bosbeek, Brussegem (P.-N.) ; Cobbelegem, Hamme, Relegem, Wemmel. 18 km. Pilote : M. R. Debock.

Pour rejoindre au P.-N. : Autobus « Dendermonde » au Nord (gare des autobus), à 12 h 10' ou 13 h 10', arrivée à Brussegem à 12 h 38' ou 13 h 38'.

**DIMANCHE 30 JANVIER 1966.** — Réunion à la Gare du Quartier Léopold à 9 h 45'. Départ en train à 10 h pour Villers-la-Ville, arrivée à 10 h 36', Rigenée-Lambierneux, Pachis des vaches, Dreumont, Tilly (P.-N. aux environs de l'église) ; Chapelle St-Donat, Ferme de Gérouvillers, Gentissart, Ruisseau d'Andreuson-Steichon, Villers-la-Ville. 16 km. Pilote : M. R. Jacobs.

Retour en train à 17 h 05', Ottignies à 17 h 24', Corr. à 17 h 33', Q.-L. à 17 h 56'.

Prix aller et retour avec réduction 54 F, inscription à la séance de janvier.

## Pégase-Bowling

Depuis septembre, la section « Bowling » de Pégase se retrouve régulièrement le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois au *Crosly Bowling* (boulev. de l'Empereur, Bruxelles 1).

La soirée primitivement choisie coïncidait avec celle des Championnats Interclubs du Brabant. Force nous a été d'opter pour le jeudi. Devant 2 ou 3 pistes, polies comme un miroir, les fidèles de la grosse boule s'évertuent à renverser dix quilles blanches, plantées à plus de 20 m, et qui semblent les narguer. Car, pour ce qui est de se laisser renverser en une ou deux fois, il faut souvent repasser. La 7 et 10 ont toujours l'air de coller

au parquet, tandis que les splits s'offrent au joueur qu'il les veuille ou non. Nous rappellerons la réflexion d'une spectatrice, profane devant un de nos joueurs malchanceux et déjà sérieusement énervé : « Pourquoi ne les renversez-vous pas toutes ? » C'était à scier la boule en quatre et à en faire mâcher un morceau à la brave dame.

Lors de la dernière réunion, deux des meilleurs scores furent récompensés par la firme « Saint Léger » que nous remercions vivement. C'est ainsi que MM. Lox et Van Meurs reçurent chacun un flacon « After Shaving ». A qui les prochaines récompenses ?

Ci-dessous, nous reproduisons les résultats des deux dernières rencontres. — Qui dit mieux à la prochaine ?

Edé,

Le Moniteur de service.

Roger De S.	391	321	Suzanne De S.	250	—
Michel V. M.	322	336	Roger J.	361	284
Christ V. M.	305	318	Wim L.	396	—
Christ L.	—	320	Edé	492	—



## Excursions cyclistes du mois de janvier 1966

Réunion chaque dimanche à l'entrée du Bois, à 9 h 15'.

Pilote permanent : M. J. Peeters.

## Concours photographique

RESULTATS DE DECEMBRE 1965

### Classement de la « Vox Populi ».

1. M. R. CABY	10	points.
2. M <sup>lrs</sup> L. Jaumain	9	«
3. M. R. De Bock	8	«
4. M. L. Sortia	7	«
5. M <sup>lrs</sup> M. Jaumain	6	«
6. M. R. De Saulnier	5	«
7. M. J. Mierop	4	«
8. M <sup>lrs</sup> Ingels	3	«
9. M. J. Bonvalet	2	«
10. M <sup>lrs</sup> Spéder	1	«

### Classement du « Jury ».

1. M. J. MIEROP	3	points.
2. M. R. Caby	2	«
3. M <sup>lrs</sup> Spéder	1	«

### CLASSEMENT GENERAL

(Final des 10 premiers).

1. M. L. SORTIA	103,5	points.
2. M. J. Mierop	97,5	«
3. M. R. Caby	77,5	«
4. M. M. Van Meurs	71	«
5. M. J. Bonvalet	53,5	«
6. M <sup>lrs</sup> Spéder	52,5	«
7. M. R. De Bock	51,5	«
8. M <sup>lrs</sup> M. Jaumain	43,5	«
9. M <sup>lrs</sup> Fiers	39	«
10. M. R. De Saulnier	37,5	«

De nombreux lots viendront récompenser les meilleurs concurrents ; ils seront distribués lors de notre séance de janvier 1966. Dus à la générosité de certaines firmes, il vous appartient de remercier ces dernières en leur donnant la priorité de tous vos achats photographiques ; en voici la liste :

*Candid-Shots*, rue des Bouchers, 33, Bruxelles 1. (trois bons d'achats récompenseront les premiers).

*Etablissements Alfred Bastier* (Films Perutz reçus).

*Kodak* (qui nous offre un Instomatic 50).

*Gevaert-Agfa* (de qui nous recevons des films).

*Philips* (de nombreuses lampes flash vous seront distribuées pendant l'année).

Merci encore à toutes ces firmes.

## RÉSERVEZ LE SAMEDI 12 MARS 1966

pour le 60<sup>e</sup> anniversaire

## Fête du 20 novembre 1965

Le Directeur des Fêtes remercie les membres qui, par leurs dons, ont contribué à la réussite de la tombola tirée au cours de notre soirée dansante.

Sa gratitude va également aux firmes citées ci-dessous, pour les magnifiques lots reçus à cette occasion.

Il recommande aux membres de leur donner la préférence.

**Agécobel**, rue Bosquet, 36, Bruxelles 6.

« **Anny** » coiffeuse, rue Bara, 10, Bruxelles 7.

**Assurances « La Royale Belge »**, s. a. rue Royale, 74, Bruxelles 1.

**Au Bon Marché**, rue Neuve, 123, Bruxelles 1.

**Belcos** s. a. Produits Garnier, rue Joseph II, Bruxelles 4.

**Caltex Petroleum Company** s. a. b.

**Chocolat « Côte d'Or »**.

**Cotelle & Foucher** s. a. produits « Mir-Javel-la-Croix ».

**Dedeyne André « Photo La Sirène »**, chaussée de Helmet, 278, Bruxelles 3.

**Parfums « Elisabeth Arden »**.

**Fourcroy Auguste « Bokma »** Heerbaan, Brussegem.

**Franchomme & C<sup>e</sup>** s. p. r. l., rue des Chanteurs, 37, Bruxelles 1.

**Inglis** s. a., place du Congrès, 1, Bruxelles 1. Cadeaux publicitaires.

**Cristallerie Suzanne Jadoul**, avenue Louise, 17, Bruxelles 5.

**Jubilé** s. a., rue des Champs, 67-75, Liège. Tabacs et cigares.

**Etablissements A. Kinsbergen**, « Pontiac Tic-Tac », rue des Hironnelles, 16, Bruxelles 1.

**Maison du Porte-Plume**, chaussée d'Ixelles, 34, Bruxelles 5.

**Martini-Rossi**, rue Vanden Boogaerde, 108, Bruxelles 2.

**Michiels J.**, « Photo-Ciné », avenue de Stalingrad, 46, Bruxelles 1.

**Office National Suisse du Tourisme**, rue Royale, 75, Bruxelles 1.

**Publi-Star**, avenue d'Auderghem, 57G, Bruxelles 4.

**Reygaerts J.-B.**, boulevard Félix Paulsen, 49, Bruxelles 7. Matelas, fauteuils, divans, literies, couvertures et meubles.

**Sabéna**.

**Temmerman Frans**, « Coiffeur pour Hommes » (sur rendez-vous), rue Berckmans, 29, Ganshoren.

**Van Schelle Sports**, s. p. r. l., Galerie du Roi, 1-3, Bruxelles 1.

**Vasteels « Droguerie du Midi »**, avenue Clémenceau, 2, Bruxelles 7.

**Volkaert**, « Café à l'Ancien Saint-Josse », rue des Moissons, 61, Bruxelles 3.

**Weltab**, s. p. r. l. « Tabacs Cigarettes », rue du Vivier, 82-90, Bruxelles 4.

**Wielemans Ceuppens**, s. a. avenue Van Volxem, 366, Bruxelles 6.

La direction des fêtes vous donne rendez-vous pour l'année prochaine, et avec votre aide nous ferons encore mieux, venez très nombreux amenez vos amis, vous montrerez l'attachement que vous avez envers votre Vieux Cercle et entretemps *Vive les 60 années du Pégase*.

J. D.



## Le code de la route

### A PETITES DOSES

#### ARRÊT ET STATIONNEMENT

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être rangé :

1) à droite par rapport au sens de sa marche, sauf lorsque l'arrêt ou le stationnement sont interdits de ce côté par suite d'une réglementation locale ou d'une disposition particulière des lieux.

S'il s'agit d'une voie publique où la circulation est à sens unique, les véhicules peuvent être rangés de l'un ou l'autre côté, sauf réglementation locale ou disposition particulière des lieux.

2) à la plus grande distance possible de l'axe de la chaussée en une seule file et, le cas échéant, en saillie, les conducteurs doivent laisser à la disposition des piétons une bande d'au moins 1 m de largeur pour leur permettre le passage sans devoir emprunter la chaussée.

3) sauf réglementation locale, les véhicules dont la largeur a plus de 2 m doivent, quand ils sont à l'arrêt, ou en stationnement sur la chaussée, être rangés parallèlement à l'axe, de celle-ci.

Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt en tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de les gêner sans nécessité, notamment :

1° sur les trottoirs ou accotements en saillie et sur les pistes cyclables, sauf réglementation locale ;

2° Sur les passages pour piétons et pour cyclistes ;

3° Sur les passages à niveau ;

4° Dans les passages inférieurs, les tunnels et, sauf réglementation locale, sous les ponts ;

5° En dehors des agglomérations, à proximité du sommet d'une côte et dans un virage, quand la visibilité est insuffisante (visibilité à 100 m en campagne et à 20 m dans les agglomérations).

6° à moins de un mètre tant devant que derrière un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement et à tout endroit où la position du véhicule ferait obstacle à l'accès à un autre véhicule ou au dégagement de ce dernier.